

Voici la troisième édition du journal syndical pour l'année 2022-2023.

Si vous avez des sujets auxquels vous désirez obtenir de l'information, n'hésitez pas à nous en faire part. Il nous fera plaisir de les inclure dans une prochaine édition.

En espérant que ce nouveau mode de communication vous plaise et réponde à vos questionnements.

Votre comité exécutif



De gauche à droite, de haut en bas : Karine Beauchemin, Anick Péloquin, Geneviève Dagenais, Sabrina Tétreault et Fanie Lefebvre

Syndicat du
personnel
TAE
du Val-des-Cerfs

Voici la présentation de votre comité exécutif et les moyens de nous joindre :

Anick Péloquin, Présidente par intérim

Karine Beauchemin, Secrétaire/trésorière

Geneviève Dagenais, agente de griefs

Sabrina Tétreault, VP secteur service de garde

Fanie Lefebvre : VP secteur adaptation scolaire par interim

700, rue Denison Ouest

Granby J2G 4G3

Tél : 450-372-0165 p. 65030

Courriel : csntae@csvgc.qc.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Syndicat-du-personnel-TAE-du-Val-Des-Cerfs>

SUIVI ASSURANCE DENTAIRE

Dans la dernière édition du journal syndical, nous vous parlions des modalités pour adhérer aux assurances dentaire. Nous avons reçu 7 demandes d'adhésion. Nous sommes donc très loin du 40% de nos membres afin d'adhérer à ces assurances. Nous ne pourrions donc aller de l'avant dans ce dossier.

NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS :

HORAIRE D'ÉTÉ

L'horaire d'été fait partie de notre entente locale et ne fait donc pas partie du renouvellement de la convention collective. Vous n'avez pas à vous inquiéter à ce sujet, nous y aurons encore droit pour l'été à venir.

JOURNÉE DE TEMPÊTE

Les règles applicables lors des journées de tempête ne font pas parties de la convention collective. Ce sont des règles administratives du centre de services scolaire. De vouloir ajouter des règles différentes via notre entente locale mettrait en péril le reste de cette entente dont l'horaire d'été. Il n'est pas prévu pour les prochains mois d'ouvrir cette entente.

PERSONNE PIVOT

Nous avons reçu 12 noms pour nous aider à faire de simples actions : distribuer et afficher le matériel de mobilisation, distribuer le guide du nouveau membre au personnel nouvellement embauché dans votre établissement, faire des rappels des assemblées et diriger ces membres vers le syndicat en cas de besoin. Nous contacterons ces personnes très prochainement. École dont nous avons une personne pivot : St-Romuald, Notre-Dame-de-Lourdes, Clé-des-Champs, Curé-A-Petit, St-Léon, St-Vincent-Ferrier, Moisson d'Or, Eurêka, du Phénix (St-Eugène et Ste-Marie), St-Joseph, Joseph-Poitevin, Haute-Ville, Massey-Vanier et JJB.

Si vous désirez être pivot pour votre école, il est encore temps de nous le signifier en remplissant le questionnaire suivant :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=YyG2qofR9kikZJ8IaxallpdTYaCWEUJivGHQoRZAuTURUJ3VTBKQUYUEIGNOFSDM1RzcyMlhTTy4u>

Merci à ces personnes, elle furent d'une grande aide dans le processus de distribution des chandails de mobilisation du Front Commun !

Guide du nouveau membre

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre guide du nouveau membre est enfin prêt. Vous pourrez le consulter via votre milieu de travail, nous sommes à en faire la distribution à raison d'un par établissement et en tout temps sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://sptae-vdc.com/wp-content/uploads/2023/01/Guide-nouveau-membre.pdf>

Vous pourrez entre autre y trouver les explications de votre relevé de salaire !!!

Séance d'affectation

Dates des différentes séances d'affectation:

Jeudi 30 mars 2023 Mouvement de personnel (7-1)
Technicien/technicienne en SDG

Date à venir : Sécurité d'emploi (7-3.00) -Secteur général

Date à venir Mouvement de personnel (7-1.11) - Secteur général

Date à venir Besoins d'été (7-2.06)

Date à venir Sécurité d'emploi (7-3.29 et suiv.) - Secteur adapt. Scolaire

Date à venir Sécurité d'emploi (7-3.38) - Secteur services de garde

Date à venir Mouvement de personnel (7-1.11) - Adaptation scolaire et services de garde

Date à venir Mouvement de personnel (7-1.11) - Adaptation Scolaire et services de garde (Ajouts, remplacements pour un an)

Date à venir Passe-partout

Vous devriez recevoir les dates à venir dans les prochains jours, les ressources humaines sont à finaliser le calendrier.

Nous recevrons le plan d'effectif du secteur général pour la prochaine année scolaire au plus tard le 15 mai prochain. Nous aurons peut-être déjà les infos lors de l'assemblée générale du 11 mai, sinon nous vous communiquerons les informations par courriel le plus rapidement possible.

Les négos 2023

Un bilan de l'état des négociations vous sera présenté lors de la prochaine assemblée générale le 11 mai prochain. Nous procéderons également à un vote sur l'intensification des moyens de pression. Cette rencontre aura lieu en présentiel pour cette raison.

Mobilisation

Nous avons procédé aux tirages de certificats-cadeau dans le cadre de nos 7 semaines de mobilisation pour vous présenter les 7 cibles du cahier de négo de la table sectorielle. Chaque personne sur chaque photo avait donc un billet de tirage et une chance de gagné. Tous les noms ont été mis dans la boîte et sous les yeux aguerrie de la firme Beauchemin secrétaire/trésorière, voici donc les personnes gagnantes :

- Marie-Josée Bissonnette 051
- Sandy Bussière 004
- Karine Delisle 051
- Isabelle Dufresne 051
- Roxanne Thibodeau 019
- Catherine Thomas 039
- Sarah Forest 041

Nous contacterons les gagnants(es) par courriel afin de leur remettre leur certificat.

Nous tenons à vous remercier de votre participation. Une mention spéciale à l'école Curé-A-Petit et à l'École Haute-Ville qui ont participé presque qu'à chaque semaine. Nous espérons également que nos petites vidéos humoristiques sur Facebook vous ont plus.

Dans les prochaines semaines, nous procéderons à la distribution des chandails pour la mobilisation du Front commun. **Nous vous demandons d'attendre avant de le porter.**

La première date prévue pour le port du chandail est le 13 avril prochain et devrait se répéter à tous les jeudis.

Nous vous enverrons les consignes par courriel dans une prochaine communication. Alors que nos conventions collectives seront arrivées à échéance, il sera important d'envoyer un message fort de mobilisation et de solidarité dans le secteur public. C'est pourquoi nous souhaitons qu'un maximum de membres se rende visible.

Notre convention collective prend fin ce vendredi, 31 mars 2023. Trois membres de l'exécutif seront à Québec pour assister à une instance et participer à un rassemblement du Front commun.

N'oubliez pas qu'à chaque fin de notre convention collective, c'est l'ensemble de la convention qui est en péril. Nous devons nous battre pour maintenir nos acquis et améliorer les clauses qui le nécessitent. Nous comptons sur votre collaboration pour continuer d'en parler, continuer à comprendre les enjeux et continuer à vous sentir concerné par ces enjeux autant pour vous que les générations à venir.



Liste de priorité d'embauche

La liste de priorité d'embauche est constituée des personnes:

- A) ayant accompli un travail à titre de personne salariée temporaire selon les modalités prévues à la présente;
- B) Ayant occupé un poste particulier
- C) salariées régulières non permanentes ayant été mises à pied suite à une abolition de poste
- D) salariées en période d'essai, dont le poste a été aboli ou ayant été déplacées avant d'avoir complété leur période d'essai.

Pour être éligible pour s'inscrire sur la liste de priorité d'embauche, il faut certains critères don't:

- répondre aux qualifications requises et expériences de la classe d'emploi
- Avoir accumulé, au cours de la période de référence (1er avril au 31 mars de chaque année) un minimum de 630 heures effectivement travaillées dans une même classe d'emploi comprenant une période continue de 210 heures dans une même école ou service.
- Avoir satisfait aux exigences des mécanismes d'évaluation de rendement en vigueur au centre de services scolaire
- Ne pas être une personne ayant démissionné depuis la dernière liste officielle

La liste de priorité d'embauche est mise à jour au 1er avril de chaque année et entre en vigueur au début du mois de juin afin qu'elle puisse être utilisée pour combler les postes disponibles et vacants, s'il y a lieu, aux plans d'effectif de l'année scolaire suivante.

Mot de votre exécutif

Nous avons vécu plusieurs changements durant les derniers mois avec le départ de plusieurs piliers de l'exécutif. Ça a bien évidemment créé un chamboulement autant pour vous que pour nous.

Nous désirions vous réitérer notre dévouement et notre travail acharné pour répondre à vos questions et vous représenter. Sachez que nous avons accès à des conseillers syndicaux de la CSN qui comptent de nombreuses années d'expériences et qui sont disponibles presque en tout temps pour nous aider dans notre travail.

Malgré cela, il se peut que vous-même ayez sentie ces changements et nous en sommes bien désolés. Nous avons mis en place plusieurs choses pour se partager les dossiers. Il ne faut pas oublier qu'il nous manque toujours 1 personne sur l'exécutif et que nous travaillons à effectif réduit. Malgré cela, aucune demande d'informations ou aucune demande de représentation n'est mise de côté.

Vous avez également été habitué à un délai de réponse assez rapide, même en soirée et la fin de semaine. Ce délai de réponse est toujours rapide et répondant aux standards de la CSN, mais effectivement quelques changements ont été apportés. Nous répondons à vos demandes sur les heures habituelles d'ouverture du bureau syndical de 8h à 16h, du lundi au vendredi. En dehors de ces heures, nous en profitons pour effectuer nos recherches, contacter nos conseillers et se préparer pour les dossiers à venir. Il n'est pas nécessaire de nous écrire à nos adresses courrielles personnelles si nous ne répondons pas immédiatement aux courriels envoyés sur la boîte du syndicat. En fait, c'est plus difficile de faire le suivi pour nous de tous ces courriels si nous avons plusieurs boîtes à vérifier. Même chose pour messenger, une demande de retour d'appel afin de répondre à vos questions est suffisante.

Nous devons aussi nous absenter du local syndical pour de nombreuses rencontres, comités et instances pour les négociations ou autres. Nous sommes en mesure de prendre vos messages à distance et de répondre à vos courriels également dans les délais. Il n'est donc pas nécessaire de nous rappeler ou de faire appeler quelqu'un d'autre pour vous à moins que le délai soit vraiment déraisonnable. Si une telle situation devait arriver, sachez que nous en sommes vraiment désolés. Nous sommes conscients que vos questions ou toutes situations qui arrivent peuvent vous créer des inquiétudes, mais sachez que nous sommes toujours en action pour vous, pour les presque 1000 membres que nous représentons.

Nous mettons beaucoup d'effort et de dévouement dans notre travail de représentation, et soyez assuré que nous continuerons de nous améliorer et de paufiner nos réponses dans les mois à venir. Si quelques choses vous a heurté, sachez que c'était involontaire de notre part et que nous en sommes vraiment désolés. Nous ferons tout le nécessaire pour qu'une telle situation ne se reproduise pas. N'hésitez pas à nous faire parvenir des suggestions pour améliorer notre travail !

Pour nous rejoindre :

csntae@csvdc.qc.ca

Téléphone : 450-372-0165 p. 65030



Veuillez s.v.p. mettre à jour vos coordonnées à l'aide du code QR ci-haut ou à l'adresse suivante:

<https://libreservice.csn.qc.ca/adhesion/#/SyndicatpersonnelTAEdValdes-CerfsCSN>

Remplacement de la vice-présidence au secteur général

Avec le départ de Mélissa, nous devons voir à son remplacement afin d'occuper ce poste pour le restant du mandat (jusqu'en novembre 2024). Si vous êtes intéressés(es) à relever ce défi et à côtoyer 5 filles extraordinaires, veuillez nous faire parvenir votre intention par courriel le plus rapidement possible. Nous élirons cette nouvelle personne lors de notre prochaine assemblée, au plus tard en mai prochain.

La date de la prochaine assemblée générale est le 11 mai prochain. À mettre à votre agenda dès maintenant ! Il sera entre autre question de l'intensification des moyens de pression !

N'oubliez pas, si vous avez quelques questionnements que ce soit, communiquer avec nous.

Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.